

UNIOPSS

12 décembre 2011

BG/ FC

Base de l'intervention de Dominique Balmary
Président de l'Uniopss

Conférence nationale d'évaluation du RSA 15 décembre 2011

Table ronde

Le RSA a-t-il amélioré l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires ? Quelles évolutions faut-il envisager pour optimiser le dispositif ?

A partir des travaux du Comité national d'évaluation auquel elle a participé et des remontées des associations de solidarité membres de l'Uniopss et des Uriopss, l'Union fait 5 constats et 7 propositions pour améliorer l'accompagnement et l'insertion des BRSA¹.

I. Cinq constats

1. Globalement l'insertion ne semble pas avoir progressé par rapport au RMI

- La part des BRSA qui ont un référent n'a pas augmenté depuis la mise en place du RSA (50%).
- Le taux de contractualisation n'a pas augmenté depuis le RMI (40%). L'Uniopss rappelle que la loi RSA fait de l'accompagnement un droit pour tous les BRSA. Ils pourraient donc attaquer le Conseil Général s'ils n'ont pas de contrat et d'accompagnement.
- Le montant du RSA socle (467 €) est resté trop faible pour pouvoir s'insérer et même vivre dignement.

2. L'impact du RSA est très faible sur la reprise d'emploi

Les principales causes en sont :

- La « pente » du RSA est insuffisante : l'avantage financier de la reprise d'activité est insuffisant. Parfois même la reprise fait perdre de l'argent à court terme.
- La désorganisation de Pôle Emploi qui a suivi la fusion ANPE-ASSEDIC et des moyens humains en baisse alors que nous connaissons une crise économique violente ! Le

¹ Bénéficiaires du RSA

nombre de conseillers Pôle Emploi est nettement insuffisant pour faire face à la fois à la montée du chômage et à l'arrivée de nouveaux inscrits du fait du RSA.

3. On n'observe pas d'effets négatifs notables du RSA sur la qualité de l'offre de travail

Le développement des contrats courts, des temps partiels et des bas salaires serait dû à la crise et non au RSA. C'est rassurant mais cela reste à confirmer dans le temps.

4. Attention : danger : les dépenses d'insertion départementales chutent !

Les dépenses d'insertion des Conseils Généraux pour les BRSA ont baissé de 19% entre 2008 et 2010 !!

L'Uniopss regrette vivement que, contrairement à sa demande expresse, ce point, expertisé par le Comité d'évaluation, ne figure pas dans la synthèse de son rapport. Ce point fait pourtant partie d'une évaluation objective.

Les causes de ce phénomène sont multiples : l'explosion du nombre de BRSA socle du fait de la crise, la non compensation par l'Etat, les emprunts toxiques de certaines collectivités départementales etc.

Mais le grand danger que perçoit l'Uniopss est que le RSA soit certes un progrès pour les travailleurs pauvres, puisqu'il vient augmenter leurs ressources, mais qu'il risque d'oublier les plus éloignés de l'emploi en baissant les bras sur l'insertion.

5. Le grand défaut de la loi RSA : son approche binaire

La loi RSA prévoit une orientation soit sociale soit professionnelle, ce qui détermine ensuite le type d'accompagnement. Chacun sait bien que de nombreuses personnes ont besoin d'un accompagnement à la fois social et professionnel parce qu'elles cumulent les difficultés.

Heureusement les Conseils Généraux ont su faire preuve de créativité puisque 60% des départements proposent un accompagnement socio - professionnel (non prévu par la loi) et 20% confient le rôle de référent unique à un binôme. Mais ces formules mixtes, tout à fait positives, ne touchent encore que 20% des BRSA.

II. Sept propositions

1. Augmenter le montant du RSA socle et l'indexer sur l'évolution des revenus

L'Uniopss demande, comme le CNLE² et l'ONPES³, une augmentation du RSA socle de 25% dans les 5 ans qui viennent, comme cela vient d'être fait pour l'AAH et le minimum vieillesse. Il faut ensuite que le montant du RSA socle soit indexé sur l'évolution des revenus, et non des prix. Qui peut vivre avec 467€ par mois ??

2. Mieux orienter

Il faut, autant que possible, éviter l'orientation automatique et organiser un entretien avec la personne. A cette occasion il faut lui désigner son référent et lui expliquer son rôle.

3. Mieux articuler le social et le professionnel

- Il faut développer les formules type plateformes d'accueil et travail en binômes. Il faut développer l'accompagnement socio - professionnel, qui donne satisfaction aux BRSA.

² Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion

³ Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

- Par ailleurs, les correspondants sont très peu et mal utilisés. Il serait utile que soit élaboré un cahier des charges national.
- Une meilleure réussite de l'accompagnement et de l'insertion nécessite d'hybrider 2 cultures :
La culture sociale et la culture professionnelle. Aujourd'hui trop de travailleurs sociaux connaissent encore mal l'entreprise et le marché de l'emploi, et trop de conseillers emploi ne savent pas où orienter les personnes ayant des difficultés sociales.
Il faut parvenir à une acculturation réciproque entre les travailleurs sociaux des Conseils Généraux et les Conseillers de Pôle Emploi. De même d'ailleurs les associations de solidarité ont souvent encore beaucoup à faire pour s'acculturer à la dimension professionnelle.
- Puisque les Conseils Généraux ont inventé des parcours socio - professionnels, il reste à inventer des formations socio - professionnelles, des formations mixtes. Certains référents bénéficieraient d'un programme de formation conjoint Conseil Général-Pôle Emploi.

4. Davantage lever les freins à la reprise d'activité

- Trop souvent le problème du transport ou de la garde d'enfants rend encore impossible l'accès à l'emploi. Lever ces freins doit être une priorité des PTI⁴ et PDI⁵.
- Les BRSA se plaignent souvent d'un accès insuffisant à la formation.
- Il faut manifestement réformer l'APRE⁶ pour rendre ses critères d'utilisation plus larges et plus souples.

5. Mobiliser plus totalement toutes les ressources d'un territoire

- Il faut mobiliser davantage les associations, les partenaires sociaux et des personnes en situation de pauvreté.
Il faut associer ces partenaires à l'élaboration des PTI et des PDI.
Parmi les associations, il faudrait faire davantage appel aux associations de solidarité pour l'accompagnement social et socio - professionnel ; aux associations de l'IAE pour l'accompagnement dans l'emploi.
- L'Uniopss conseille par ailleurs vivement à tous les acteurs de l'accompagnement et de l'insertion de s'emparer du Guide ALERTE/Partenaires sociaux de l'accompagnement vers et dans l'emploi.
Ce guide gratuit, rédigé et signé par tous les syndicats patronaux, presque tous les syndicats salariés et les 35 associations nationales de solidarité membres du collectif ALERTE animé par l'Uniopss, est en ligne sur les sites de toutes ces organisations. Intitulé « Vers l'emploi, mais pas tout seul », il parvient à définir une vision commune de l'accompagnement et en définit les modalités pratiques. Je vous encourage vivement à vous le procurer en ligne et à le diffuser largement à vos collaborateurs.

6. Le dispositif d'insertion, pour qu'il marche mieux, a besoin d'être animé

L'Uniopss estime que l'expérience de la DIRMI⁷ avait été très positive et sa disparition préjudiciable. Nous pensons qu'il serait souhaitable de créer une DIRSA⁸, qui serait chargée de

⁴ Pactes territoriaux pour l'insertion

⁵ Programmes départementaux d'insertion

⁶ Aide personnalisée de retour à l'emploi

suivi du RSA, de l'aide aux Conseils Généraux, du recueil et de la diffusion des bonnes pratiques, et de l'évaluation qualitative du dispositif d'insertion.

7. Créer des emplois adaptés

La loi RSA repose toute entière sur une philosophie : l'emploi est possible pour tous, « nul n'est inemployable ». D'accord mais alors il faut adapter l'emploi à tous (tutorat, parrainage, horaires adaptés, accompagnement dans l'emploi etc.).

On citera par exemple l'expérience menée par le Secours Catholique avec l'accord du ministère mettant en place des contrats aidés longs pour des personnes éloignées de l'emploi. Ce type d'expérience est à multiplier. Nous y réfléchissons actuellement entre ALERTE et les Partenaires sociaux.

Conclusion

A ce jour, après 2 ans, on ne peut pas parler de réussite du RSA mais on ne peut pas parler non plus d'échec.

Mais il ne faut pas arrêter le RSA car, grâce à lui, beaucoup de personnes sont moins pauvres (en 2010, le RSA a permis de faire sortir 150 000 personnes de la pauvreté). C'est un amortisseur de crise très important qu'il faut absolument conserver.

Enfin, l'aggravation de la crise qui est hélas prévisible dans les mois qui viennent rend d'autant plus impérieuse la nécessité d'améliorer le taux de recours au RSA, ce qui suppose de le simplifier et d'organiser une grande campagne de communication sur ce dispositif, notamment auprès des travailleurs modestes qui trop souvent ignorent leur droit.

⁷ Délégation interministérielle au RMI

⁸ Délégation interministérielle au RSA